

la lettre technique

des agriculteurs multiplicateurs de semences oléagineuses

Après une année 2022 fortement perturbée par la guerre en Ukraine et une sécheresse inédite qui perdure, nous constatons une augmentation des programmes de production pour nos espèces. 2023 est déjà marquée par un déficit hydrique important, surtout autour du bassin méditerranéen où les premières restrictions pour l'usage de l'eau sont déjà en place. Ce problème a entraîné une diminution de la sole de maïs consommation et un basculement des surfaces vers le tournesol, avec deux conséquences pour nous : une hausse probable des problèmes d'isolement pour les tournesols semences et une diminution importante du stock de semences de tournesol qui pourrait conduire à un manque de disponibilité pour 2024.

Le renouvellement des générations avec des départs à la retraite non remplacés est une des préoccupations de l'ANAMSO et de la filière. Des actions seront menées en lien avec les acteurs de l'interprofession pour tenter de palier à ce problème majeur grandissant.

Il est important de tous se mobiliser pour assurer la pérennité du réseau des producteurs et de notre filière qui est depuis longtemps reconnue pour son excellence.

Laurent Bourdil - Président

ACTUALITÉ DE VOTRE ASSOCIATION

CONJONCTURE anamso.fr

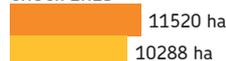
SURFACES OLÉAGINEUX

33 520 ha, une hausse prévue en 2023

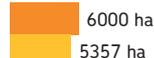
TOURNESOL



CRUCIFÈRES



SOJA



2023 estimations 2022

13 AVRIL À PARIS, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET RÉUNION DES DÉLÉGUÉS

Un nouvel administrateur titulaire et deux nouveaux administrateurs stagiaires ont été nommés. Le nouveau Conseil d'Administration a reconduit Laurent Bourdil dans ses fonctions de Président et a proposé son nouveau Bureau élargi à 2 membres supplémentaires.

La réunion nationale des délégués qui s'est tenue le lendemain a permis à vos élus d'échanger sous forme d'ateliers sur les projets à venir : le renouvellement des générations de producteurs (enquête à venir), la mise en place d'organisations professionnelles et les sujets actuels d'actions techniques.

L'ANAMSO SE MOBILISE AVEC LES AUTRES ACTEURS DE LA FILIÈRE

Notamment auprès du ministre de l'Agriculture, pour soutenir les multiplicateurs et leurs moyens de production : l'accès à l'eau et la non-suppression de produits phytosanitaires sans solutions de remplacement sont les principaux sujets actuels.

10 RÈGLES DU PRODUCTEUR DE TOURNESOL

SEMENCES COMMERCIALES

1

AVANT TOUT

Assurez-vous d'être en mesure d'honorer les conditions particulières annexées à la convention type de multiplication avant de signer votre contrat et d'implanter votre culture.

2

PROTOCOLES

Respectez impérativement les protocoles définis par l'obteneur, ils sont gages de la réussite de votre production de semence.

3

PRÉCÉDENT

Maintenez un délai de trois années sans culture de tournesol sur la parcelle, pour toute production de tournesol.

4

FILIATION

Demandez et conservez les certificats (étiquettes) de la semence-mère ils vous seront demandés lors de la première visite d'inspection.

5

ISOLEMENT

Il est impérativement réalisé avant la floraison de la production de semence. **500 m minimum** entre votre production de semence et tout champ de consommation.



SOYEZ VIGILANTS À NE PAS CROISER LES FEMELLES DANS LES MÂLES ET INVERSEMENT.

AMÉLIORER LES ITINÉRAIRES TECHNIQUES POUR AUGMENTER LES MARGES DE PRODUCTION

DÉCLARER VOS DÉGÂTS D'OISEAUX ET VISUALISER LES ZONES À RISQUE

Cliquer sur le lien terresinovia.fr  dirige vers la page de déclaration en fonction de votre département



Le pigeon ramier (palmombe) représente 56% des signalements, ceux des corvidés augmentent de 20% par rapport à 2020. Pigeon des villes et lapin ou lièvre représentent environ 10% des dégâts.

LES CHAMBRES D'AGRICULTURES AUSSI

Les chambres d'agriculture proposent également un outil de déclaration des dégâts, il s'agit d'une application à installer sur son téléphone. Les signalements permettront d'enrichir une base de données scientifique relative à la pression de la faune sauvage sur les cultures et serviront de base aux différentes mesures à mettre en place pour en minimiser l'impact.

Cliquer sur le lien chambres-agriculture.fr  pour accéder à l'application Dégâts de faune sauvage

POUR LA PROTECTION DE VOS CULTURES

La majorité de la protection des cultures se fait par effarouchement (78%) visuel ou sonore, viennent ensuite la chasse et les répulsifs.

L'ANAMSO TESTE UN NOUVEL EFFAROUCHEUR SONORE

Pour cette nouvelle campagne de lutte contre les oiseaux, nous testons un effaroucheur sonore encore en cours de développement (voir ci-contre).



LA NOUVELLE NOTE ABEILLE

Elle est disponible

Cette note vise à accompagner la démarche agroécologique portée par le nouveau Bulletin de Santé du Végétal (BSV2.0). Elle rappelle le rôle des abeilles pour les végétaux, l'agriculture et le paysage, leur écologie, donne des éléments de protocole pour réaliser leur suivi et décrit les bonnes pratiques agricoles favorisant leur présence. Elle permet également d'effectuer un point sur les pratiques agricoles concourant au maintien ou à l'amélioration de la biodiversité.

Les abeilles constituent un vecteur important dans la perspective globale du changement des pratiques agricoles, avec la volonté d'un retour marqué à l'agronomie.

Cliquer sur le lien agriculture.gouv.fr  pour la lire

ANDAINAGE DU COLZA

Une plaquette vous aide à déterminer le bon stade pour déclencher les chantiers d'andainage

L'andainage du colza permet d'accélérer le séchage, homogénéiser la maturité des graines, conserver les qualités du grain et limiter les risques d'égrenage. Il faut que les grains soient entre 40 et 30% d'humidité, c'est-à-dire quand environ 60% des grains ont changé de couleur et sont passés de vert à noir (observations à faire sur les ramifications secondaires). L'opération est réalisée de préférence la nuit ou tôt le matin pour limiter l'égrenage.

Cliquer sur anamso.fr  pour la consulter (rubrique La récolte)

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET DE L'ANAMSO

anamso.fr 

Informations par espèce

Vos représentants, les actualités et toutes les informations techniques disponibles en permanence.

LA LETTRE TECHNIQUE EST ÉDITÉE PAR L'ANAMSO EN TOURRE 432 AVENUE JEAN FOURASTIÉ 11400 CASTELNAUDARY POUR TOUT RENSEIGNEMENT 04 68 94 72 94 OU 04 75 62 82 55 ET ANAMSO@ANAMSO.FR

6

SEMIS

Le semis des parents mâle et femelle est réalisé selon le schéma de production défini par l'obteneur. La culture est obligatoirement bordée dans le sens des lignes de semis par au moins deux rangées du parent mâle.

7

PURETÉ VARIÉTALE

La pureté variétale doit être irréprochable et préserver les qualités technologiques des variétés multipliées. Le maximum d'impuretés toléré à la floraison est **pour les femelles 10/1000** dont 5/1000 de fertiles et **pour les mâles 5/1000**.

8

ÉTAT SANITAIRE

Les parcelles de production présentant des plantes contaminées par le mildiou du tournesol doivent obligatoirement être épurées.

9

ÉTAT CULTURAL

Il doit être bon, des cultures homogènes permettent d'optimiser l'inspection. L'implantation, le désherbage, et la protection phytosanitaire influent sur la qualité de la semence (germination).

10

RÉCOLTE

La semence est fragile. **Effectuez des réglages** de la moissonneuse-batteuse donnant la priorité à la qualité des graines. **Nettoyer** minutieusement les matériels de récolte et de transport.



PRÊTEZ ATTENTION À LAISSER SUFFISAMMENT D'ESPACE ENTRE LES PLANCHES MÂLES ET LES PLANCHES FEMELLES. TOUTES LES FEMELLES DOIVENT ÊTRE BORDÉES PAR AU MOINS LE MÊME NOMBRE DE MÂLES DEMANDÉ DANS LE PROTOCOLE, ET CE SUR TOUTE LA LONGUEUR DE LA PLANCHE.